

Le Gala Prix Distinction de la Chambre de commerce de la MRC de L'Assomption 2016 ... Une soirée d'exception !

Repentigny, le 9 mai 2016- C'est le 6 mai dernier, que près de 300 invités se réunissaient afin de participer au Gala Prix Distinction de la Chambre de commerce de la MRC de L'Assomption 2016. Visant à souligner le travail exceptionnel des entrepreneurs de notre région et étant une initiative de la Chambre de commerce de la MRC de L'Assomption, en collaboration avec Desjardins. Cette soirée a permis de célébrer et de mettre de l'avant l'entrepreneuriat local à travers neuf différentes catégories, en plus du prix Coup de cœur du jury et du prix Jean-Claude-Crevier Grand Bâtitseur.

Les lauréats

Nous tenons à souligner l'implication du jury qui a su s'appuyer dans l'analyse de 59 dossiers provenant de toute la MRC :

- **Georges Coiteux**
Propriétaire de la Galerie d'Arts 343 et de Club piscine Repentigny
- **Véronique Lefrançois**
Directrice du Centre local d'emploi de Repentigny
- **Éric Lesarbeault**
Directeur régional de Lanaudière, Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation du Québec
- **Isabelle Proulx**
Présidente de la Chambre de commerce de la MRC de L'Assomption, propriétaire de Proulx Communications
- **Judith Malenfant**
Conseillère en financement aux entreprises de CIENOV

Le jury s'est réuni l'espace de deux journées dans le but de rencontrer et d'en apprendre davantage sur chacun des candidats afin de déterminer les entreprises gagnantes de l'édition 2016.

Voici la liste des lauréats pour chaque catégorie :

☞ Organisme sans but lucratif (OSBL) : Fin à la Faim...

L'Organisme Fin à la Faim s'est démarqué pour son implication auprès des plus démunis depuis 22 ans. Pour sa capacité à offrir des dépannages pour 170 familles par semaine (7000 par année) avec peu de moyens financiers. Pour tous les services en parallèle que l'organisme offre, pour l'équipe de bénévoles dévouée à la communauté...pour les gens de cœur qui y évoluent.

🦋 **Artiste ou Artisan : JMV Médias inc.**

L'entreprise JMV médias inc. s'est démarquée pour sa capacité à créer et produire des émissions de qualité à faible coût dans un domaine où les grosses productions ont d'énormes moyens financiers. Pour son potentiel de créativité et de production. Pour son rayonnement outre frontière.

🦋 **Démarrage d'entreprise : Au Bagel Gourmand**

L'entreprise Au Bagel Gourmand s'est démarquée pour leur passion, les efforts investis dans le démarrage d'un restaurant déjeuner/dîner santé, la qualité des produits utilisés et la création de recettes inusitées.

🦋 **Jeune entrepreneur : Agence Ninja**

L'entreprise Agence Ninja s'est démarquée pour son potentiel créatif, son dynamisme, son innovation et la progression rapide observée de son entreprise. En plus de la création de 3 emplois et d'autres à venir.

🦋 **Innovation, créativité, technologie : Stageline**

L'entreprise Stageline s'est démarquée pour la qualité de ses innovations, sa renommée mondiale dans le domaine, son rayonnement pour le Québec et la région, sa capacité à toujours se renouveler et pour la technologie développée qui lui est propre.

🦋 **Manufacturier : Grandchamp Chapiteaux**

L'entreprise Grandchamp Chapiteaux s'est démarquée pour son innovation dans les structures de tente, son modèle de conception et de système de production Toyota. Sa capacité à mettre en production rapidement, la qualité de ses produits et son rayonnement.

🦋 **PME 1 à 10 employés: Restaurant Le Prieuré**

Le restaurant Le Prieuré s'est démarqué pour la qualité et la longévité de l'entreprise dans la région, son implication auprès de son personnel, l'utilisation des produits locaux et sa passion pour son entreprise et ses employés.

🦋 **PME 11 employés et plus : Ateliers G. Paquette inc.**

L'entreprise Ateliers G. Paquette inc. s'est démarquée pour la progression de l'entreprise, son positionnement dans le domaine, son rayonnement hors de la région et la qualité de son service.

🦋 **Gestion des ressources humaines : Résidence Le Notre-Dame**

La résidence Le Notre-Dame s'est démarquée pour leurs 14 ans d'existence en tant qu'employeur ayant à cœur le bien-être du personnel. Pour leur équipe soudée, solide et l'intérêt de faire grandir les employés de l'entreprise en investissant en formation.

Prix Coup de cœur : Corporation Hector-Charland

*C'est avec fierté que monsieur Alain Raïche, Directeur général de la Caisse Desjardins Pierre-Le Gardeur à présenté le prix coup de Cœur du jury. Ce prix est remis à l'entreprise qui s'est démarquée par l'ensemble de ses réalisations. Ce trophée a été remis à la Corporation **Théâtre Hector-Charland** pour avoir su rayonner par ses impacts positifs sur les autres organismes sans*

but lucratif (OSBL) et sa passion de faire connaître l'art dans la région et son implication dans la communauté.

Prix Jean-Claude-Crevier Grand Bâtitseur : Monsieur Georges Coiteux

C'est avec beaucoup d'émotions que la présidente de la Chambre de commerce de la MRC de L'Assomption, madame Isabelle Proulx, accompagnée du lauréat de la dernière édition, monsieur Luc Livernoche, ont présenté le prix Jean-Claude-Crevier Grand Bâtitseur. Ce prix souligne la contribution d'un entrepreneur au développement économique de notre région et qui se démarque pour l'ensemble de ses réalisations et son esprit d'entrepreneuriat exceptionnel. Ce prix a été remis à un homme exceptionnel, très impliqué et très généreux... **Monsieur Georges Coiteux.**

Cet homme d'exception ouvre son commerce à Repentigny en 1978. Il reçoit une dizaine de prix honorifiques entre 1972 et 1999 due à son implication exceptionnelle pour le téléthon de la paralysie cérébrale, le Club Optimiste et d'autres événements caritatifs. Il est également nommé personnalité de l'année en 1985 par la Chambre de commerce de Repentigny. Depuis des dizaines d'années, il est impliqué à titre d'administrateur, de partenaire ou de bénévole dans le Club Lions, l'Aramusique, Le Chemin du Roy, etc. En 2002, il reçoit l'Ordre du Mérite par le Conseil québécois du commerce de détail. La même année il est honoré à nouveau en recevant un prix remis par le Ministère de l'Industrie et du Commerce pour souligner sa contribution au développement du commerce aux détails. En 2004, il reçoit le prix gouverneur argent remis par la jeune Chambre d'affaires de Lanaudière. En 2004-2005, il reçoit la plaque du plus haut volume d'achat pour la saison remise par Horizon Fitness. En 2006, il devient mentor à la Jeune Chambre de commerce et le reste à ce jour. C'est un amoureux des Arts depuis toujours. Il ouvre sa propre galerie d'art en 2012. En 2015, il reçoit un certificat de reconnaissance remis par le Réseau M et devient accrédité mentor niveau argent.

Partenaires exceptionnels

Il est important de mentionner que le Gala Prix Distinction de la Chambre de commerce de la MRC de L'Assomption 2016 a été rendu possible grâce au soutien de partenaires en or qui ont su faire de cette soirée un succès pour l'entrepreneuriat de la MRC de L'Assomption :

À titre de partenaires majeurs :

- La Caisse Desjardins Pierre-Le Gardeur et Desjardins Entreprises Lanaudière
- TC Média Hebdo Rive Nord

À titre de partenaires associés :

- CIENOV
- Agence de Communications Lanaudière
- Le Regroupement des CPA de Lanaudière
- Investissement Investissement Québec
- La MRC de L'Assomption
- Ministère de l'économie, des sciences et de l'Innovation
- Le Centre Local d'emploi Repentigny
- La Banque de développement du Canada

- Desrosiers Hébert Avocats
- Perspective Groupe Financier
- IGA Crevier Lanaudière
- Home Hardware, les Entreprises Limoges Inc.

Félicitations encore une fois à tous les lauréats 2016 et un gros merci à tous nos invités pour avoir contribué au succès de cette soirée inoubliable. Rendez-vous en 2018 pour la prochaine édition !



Source :

Krystel Benoit

Agente aux communications

Chambre de commerce de la MRC de L'Assomption

Courriel : communications@ccmla.ca

